



YMAGIS

Communiqué de presse

Paris, le 19 novembre 2014

CONTRAT PAN-EUROPEEN AVEC L'UNE DES MAJORS D'HOLLYWOOD

YMAGIS (ISIN : FR0011471291, mnémo : MAGIS), le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce la signature d'un accord pan-européen avec l'un des trois premiers studios de production de cinéma américain pour l'acheminement de l'ensemble de ses contenus cinématographiques dans l'Europe entière.

Après la création, en décembre 2013 de SmartJog Ymagis Logistics, une société commune avec SmartJog (Groupe TdF), puis le rachat en avril 2014 du réseau de cinémas connectés d'Arqiva et enfin, l'acquisition de dcinex, finalisée en octobre 2014, YMAGIS a constitué le premier réseau mondial de transport dématérialisé de contenus cinématographiques.

L'accord non exclusif conclu avec la major américaine verra YMAGIS lui proposer un service global d'acheminement de ses films et bandes annonces vers le réseau du Groupe, couvrant plus de 3 200 cinémas en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, au Royaume-Uni et dans plus de 10 autres pays en Europe.

L'accord couvre la préparation des DCP ⁽¹⁾, leur acheminement ainsi que celui des KDM ⁽²⁾ vers les salles de cinéma, par satellite, par ADSL/fibre ou sur supports physiques, permettant ainsi d'optimiser les coûts d'acheminement.

Jean Mizrahi, Président et co-fondateur d'YMAGIS a commenté à cette occasion : « *Nous sommes très fiers de la confiance que nous accorde cette major américaine en nous offrant l'opportunité d'acheminer l'ensemble de ses contenus en Europe. Après avoir accompagné les studios américains dans leur financement de la conversion vers le numérique des salles de cinéma en Europe, nous avons souhaité poursuivre cette étroite relation que nous avons construite en leur apportant de nouveaux services à valeur ajoutée. Aujourd'hui, le réseau d'acheminement que nous avons constitué en Europe nous permet de leur proposer des solutions logistiques optimisées pour la livraison de leurs contenus vers les cinémas.* »

« *Ce contrat, j'en suis convaincu, ouvre la voie à d'autres partenariats commerciaux avec les plus grands acteurs européens et mondiaux de l'industrie cinématographique, ajoute Jean Mizrahi.*

Prochain rendez-vous : Chiffre d'affaires annuel 2014, 11 février 2015 après Bourse

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre trois pôles d'activité : la gestion des VPF ⁽³⁾, les services aux exploitants et les services aux producteurs / distributeurs. Les services aux exploitants recouvrent la vente et l'installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et l'infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, tandis que les services aux producteurs et distributeurs de contenus recouvrent la post-production de contenus, ainsi que la préparation et l'acheminement des DCP et KDM. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%. A l'issue de l'acquisition de dcinex finalisée le 20 octobre 2014, le chiffre d'affaires pro forma 2013 du nouvel ensemble s'établit à 139,0 M€ pour un Ebitda pro forma de 47,5 M€ et un résultat courant avant impôt pro forma de 7,0 M€.



- (1) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire, ou tout autre contenu projeté via un projecteur numérique.
- (2) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).
- (3) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée au groupe YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec le groupe YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et le groupe YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec le groupe YMAGIS.

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr